

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE (REA)

RNCP 38093 : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire — Date de validité : 01/01/2029

Formation continue (1 an) ou apprentissage (2 ans)
Support de formation végétal ou animal



Objectif : Concrétiser votre projet !

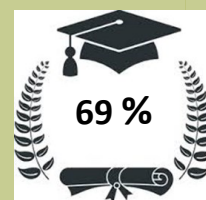
Diplôme permettant l'acquisition de la capacité professionnelle, nécessaire à l'obtention des aides à l'installation.

Maîtriser les techniques de production et de commercialisation, **utiliser** les agroéquipements nécessaires à la production, **communiquer** en situation professionnelle, **manager** et gérer la main d'œuvre, **analyser** et **piloter** son entreprise.

Poursuite d'études

CS et BTS

Taux de réussite



Débouchés :

Ouvrier qualifié, responsable d'équipe, responsable de production, exploitant après expérience ou formation complémentaire

Méthode mobilisée : l'alternance

Formation continue

Une formation complète sur 9 mois de septembre à juin :

- 31 semaines en centre de formation dont 25 jours de pratique professionnelle (896h en centre)
- 10 semaines en entreprise (350h)

Formation incluant des visites, des chantiers (organisés pendant la formation) et des interventions de professionnels.

Formation par apprentissage

Une formation complète réalisée sur 2 ans pour les jeunes de 15 à 30 ans :

- 30% en centre de formation par an (868h sur les deux ans)
- 70% en entreprise



Route de Plouider 29260 LESNEVEN



www.ireo.org



contact@ireo.org



02 98 83 33 08

Une formation adaptée et individualisée

Selon votre expérience et vos diplômes, le parcours de formation peut être modulé.

Vous réalisez la formation sur 1 ou 2 années selon la formule choisie.

Modalités d'évaluation

5 blocs de compétences et 2 UCARE

Compétences évaluées lors d'entretiens portant sur une situation professionnelle vécue, à partir d'un support écrit.

Formation individualisable, possibilité de valider un seul ou plusieurs blocs de compétences.

Le diplôme sera obtenu après validation de l'ensemble des blocs de compétences et des UCARE.

Modalités et délais d'accès

Pré-requis :

Formation continue

- Être âgé de 18 ans au moins
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 au minimum (CAPA ou équivalent), ou avoir suivi une classe de seconde complète de l'enseignement secondaire.

Formation par apprentissage

- Avoir 16 ans révolus
- Avoir un diplôme ou un titre de niveau 3 minimum (ancien niveau 5)
- Accompagnement possible pour la recherche d'entreprise d'apprentissage

Pré-inscription : lors de nos demi-journées d'information collective ou lors de nos portes ouvertes

Rentrée : septembre

Tarifs : devis sur demande selon le financement de la formation

Selon votre statut, vous bénéficiez d'un financement :

- CPF (compte personnel de formation) ou PTP (projet de transition professionnelle)
- Conseil Régional
- France Travail
- OPCO

Possibilité de repas et hébergement